

Unité – Travail – Progrès

وحدة - عمل - تقدم

Commission Nationale des
Droits de l'Homme

اللجنة الوطنية لحقوق
الانسان

Bureau Exécutif

المكتب التنفيذي

Direction de Cabinet

Service de Communication



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 16 /

**La CNDH appelle à l'apaisement et au respect des droits humains
à Oum-Hadjer**

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) suit avec une particulière attention et une profonde préoccupation l'évolution de la situation à Oum-Hadjer dans la province du Batha, marquée par de tragiques violences intercommunautaires ayant occasionné des pertes en vies humaines, des blessés et des personnes arrêtées.

Face à cette situation, la CNDH appelle toutes les parties à la retenue, au calme et à l'apaisement, et invite les communautés concernées à privilégier la voie judiciaire.

La Commission encourage les autorités administratives, judiciaires, sécuritaires et traditionnelles à poursuivre leurs efforts en vue de traduire en justice, les auteurs ; coauteurs et complices des crimes commis de part et d'autres.

La CNDH exprime sa profonde compassion à l'endroit des familles endeuillées et adresse ses condoléances les plus attristées aux proches des victimes. Elle souhaite également un prompt rétablissement à toutes les personnes blessées et exprime sa solidarité à l'ensemble des populations affectées par ces événements douloureux.

Fait à N'Djaména, le 24 août 2026

Le Président

BELNGAR LARME JACQUES

